

+



○

●

Plan d'action évolutif en développement social 2019- 2024 Version révisée 2022

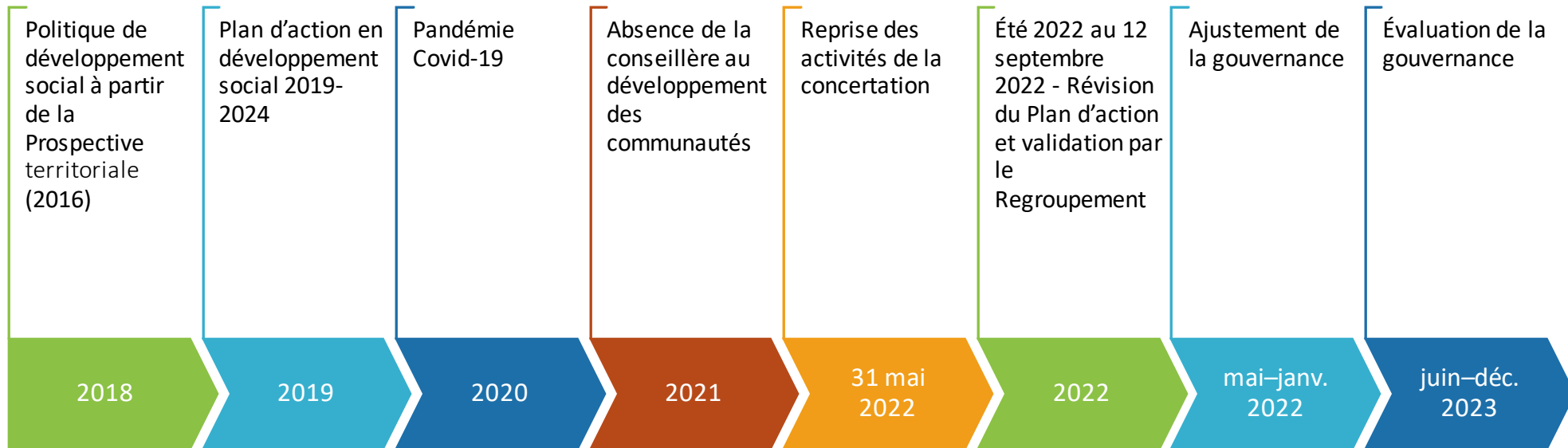
Regroupement des partenaires
du développement social
MRC de La Haute-Côte-Nord

Table des matières

- Démarche
- Vision
- Gouvernance
- Priorités et comités
- Réalisations
- À venir



Démarche





Vision développement social 2019- 2024



PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT
SOCIAL DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Une collectivité qui se donne les moyens d'être bienveillante, concertée et mobilisée pour le bien-être et l'épanouissement de ses résidentes et résidents, présents et futurs, durant toute leur vie.

Adoptée en concertation le 12 septembre 2022, à partir de la vision dans la Politique de développement social de la MRC La Haute-Côte-Nord (elle-même tirée de la vision générale élaborée dans le cadre de la prospective stratégique de 2016)

Gouvernance ajustée

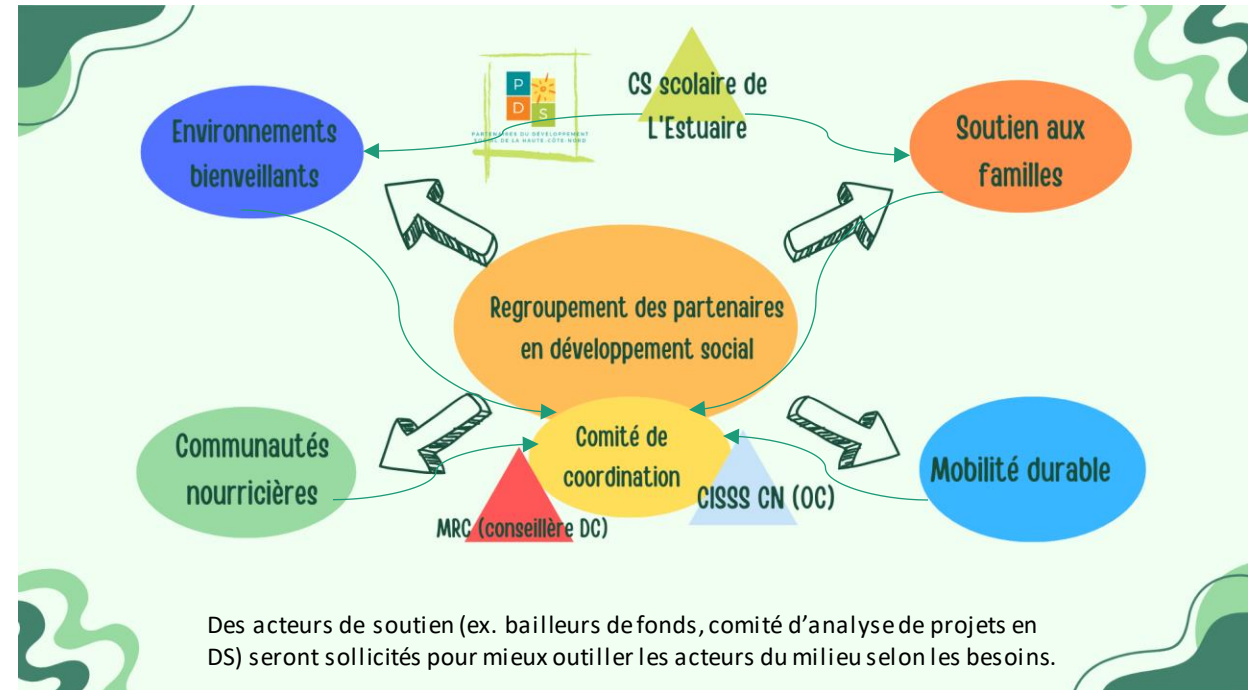
Comité de coordination:

- Conseillère DC/coordonnatrice de la mobilisation territoriale TSQVie
- OC du CISSS CN
- Agent.e de développement municipal.e
- Représentante d'un organisme femmes
- Représentante d'un organisme famille/communautaire

Rôle: coordonner la concertation, favoriser la circulation d'informations, préparer et animer les rencontres.
Chaque membre fait partie et représente un des comités de suivi prioritaires.

Regroupement des partenaires en développement social:

- Favoriser la mobilisation, la concertation et les partenariats entre les acteurs en développement social
- Outiller et soutenir les partenaires dans la réalisation de projets répondant aux besoins en HCN

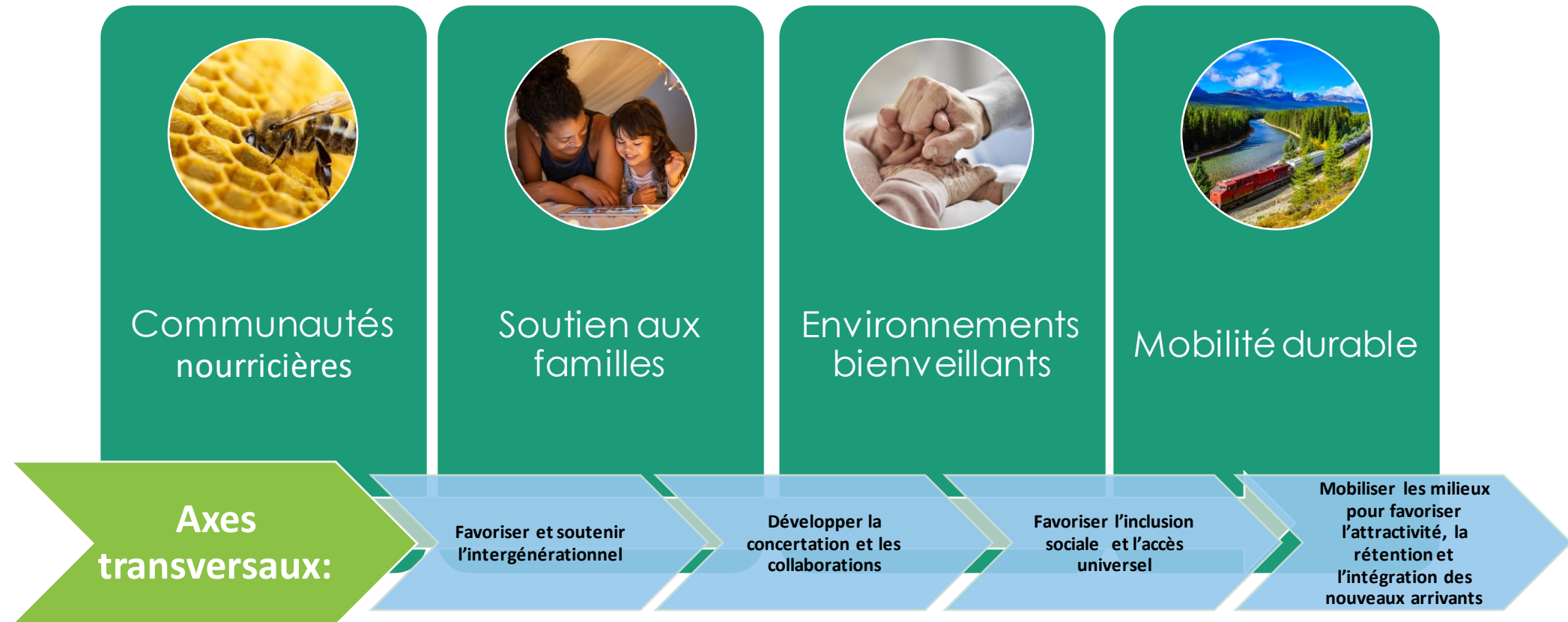


Comités prioritaires:

Partenaires pertinents dans la réalisation des actions des priorités au Plan d'action. Le comité peut s'adjoindre des acteurs du milieu pertinents qui ne font pas partie du Regroupement.

Rôle: concerter, faire le suivi et les liens avec les porteurs d'action au Plan d'action.

Priorités et axes transversaux



1. Comité Communautés nourricières

Objectif: Que toute personne résidant sur le territoire de La Haute-Côte-Nord ait accès à une alimentation saine, accessible et locale autant qu'il est possible

	Action	Objectif
1..1	Créer un comité de suivi Communautés nourricières	Recenser et faire le suivi des projets et initiatives répondant aux objectifs Soutien et liaison entre les porteurs de projet et les ressources Rapporter les suivis et bilans au Regroupement des partenaires
1.2	Soutenir le développement des jardins communautaires/collectifs dans toutes les municipalités du territoire	Que la population, en particulier les populations vulnérabilisées, développe ses compétences en sécurité et autonomie alimentaire Que les jardins communautaires contribuent à briser l'isolement et à créer des liens dans les collectivités (intergénérationnel)
1.3	Développer des infrastructures physiques dans chaque municipalité	Que chaque municipalité ait au moins les infrastructures (lieu, équipement, etc.) physiques pour opérer un jardin communautaire
1.3.1	Favoriser l'appropriation des jardins par les collectivités	Que les jardins communautaires soient connus et utilisés par la population
1.3.2	Outils et responsabiliser les municipalités et citoyens afin de générer de la sécurité et de l'autonomie alimentaire	Que les frigos et jardins communautaires soient facilement accessibles aux populations vulnérabilisées, sans stigmatisation.
1.4	Pérenniser le programme de récupération alimentaire et les frigos communautaires dans l'ensemble de la MRC	Que les services de récupération alimentaire et les frigos soient connus, utilisés et pris en charge par la population Que des partenariats entre les municipalités et des organismes porteurs soient créés pour pérenniser le projet.
1.5	Soutenir et développer des cuisines collectives et ateliers de cuisine dans chaque municipalité	Que tou.te.s les résident.e.s de la HCN, particulièrement les personnes vulnérabilisées, aient la possibilité de participer à une cuisine collective dans leur localité.
1.6	Assurer l'accès équitable aux services alimentaires (dépannage, popote roulante) aux personnes qui en ont besoin sur le territoire	Que toute personne ayant besoin de services alimentaires (dépannage, popote roulante) ait un accès équitable aux services offerts.
1.7	Contribuer à la démarche Planification développement des zones agricoles (PDZA)	Que les besoins et contributions des populations vulnérabilisées soient pris en compte dans le PDZA
1.8	Soutenir la diversification des alternatives alimentaires	Que les initiatives visant à diversifier les offres alimentaires soient soutenues dans leur développement
1.9	Réaliser une évaluation des impacts des actions	Réaliser un bilan et mesurer les impacts selon des méthodes appropriées à chaque année, en fonction des indicateurs prévus.

2. Comité Environnements bienveillants

Objectif: Qu'un réseau d'acteurs plurisectoriel soit créé et mobilisé pour favoriser l'épanouissement et le bien-être des personnes résidant sur le territoire, avec une attention particulière aux populations vulnérabilisées

	Action	Objectif
2.1	Créer un comité Bienveillance pour faire le suivi des actions	Recenser et faire le suivi des projets et initiatives répondant aux objectifs Soutien et liaison entre les porteurs de projet et les ressources Rapporter les suivis et bilans au Regroupement des partenaires
2.2	Réaliser un portrait général du parc de logements dans la MRC	Que l'ensemble des acteurs du territoire ait accès à des informations pertinentes, récentes et complètes sur la situation et les besoins en logement
2.3	Soutenir les programmes, ressources et concertations visant à mieux outiller les intervenants du milieu au soutien des population vulnérabilisées : • Petite enfance 0-5 ans • Personnes âgées • Personnes ayant en situation de handicap physique ou mental et/ou vivant avec des troubles de santé mentale	• Que l'ensemble des programmes, services, ressources et concertations visant à répondre aux besoins des populations vulnérabilisées soient connus et utilisés par les personnes et familles qui en ont besoin • Que l'ensemble des ressources, services et concertations visant à répondre à ces besoins soient adéquatement soutenus en fonction de leurs besoins (financiers, ressources humaines, communications, etc.)
2.4	Soutenir les projets et programmes visant la réussite et la persévérance scolaire	Que l'ensemble des ressources, services et concertations visant à répondre à ces besoins soient adéquatement soutenus en fonction de leurs besoins (financiers, ressources humaines, communications, etc.)
2.5	Développer les liens avec les institutions de formation : • Créer des partenariats avec les institutions d'enseignement pour faciliter les stages et la réalisation de projets de recherche et d'intervention dans les milieux • Soutenir le développement de l'offre de formation locale et à distance	• Que des partenariats soient créés avec des chercheurs, des agents de stages de l'UQAC et de l'UQAR dans différents programmes pertinents • Que des partenariats soient créés avec des enseignants, des agents de stages et des groupes de recherche des cégeps de Baie-Comeau, Chicoutimi, Alma et Jonquière dans les programmes pertinents.
2.6	Réaliser une analyse des besoins	Que le Regroupement des partenaires et les instances décisionnelles aient un portrait juste des besoins du milieu
2.7	Réaliser une évaluation des impacts des actions	Réaliser un bilan annuel en fonction des indicateurs prévus.

3. Comité Soutien aux familles

Objectif: Que toutes les familles de la HCN aient accès à des services de proximité

	Action	Objectif
3.1	Créer un comité de suivi Soutien aux familles	Recenser et faire le suivi des projets et initiatives répondant aux objectifs Soutien et liaison entre les porteurs de projet et les ressources Rapporter les suivis et bilans au Regroupement des partenaires
3.2	Réaliser une analyse des besoins des familles sur le territoire ainsi que leur connaissance de l'offre de services existante	Que les acteurs, en particulier les acteurs familles, aient accès à un portrait récent et juste sur les besoins des familles et leurs connaissances des ressources
3.3	Soutenir les organismes dans le travail de proximité auprès des familles	Que les organismes offrant des ressources aux familles soient adéquatement soutenus (financement, RH, expertise) pour répondre aux besoins des familles.
3.4	Soutenir et collaborer avec les acteurs en petite enfance	Que les acteurs en PE soient mis en réseaux.
3.5	S'assurer que toutes les familles du territoire ont accès aux services dont elles ont besoin	Que les familles du territoire, particulièrement les plus vulnérabilisées, soient en mesure d'utiliser les ressources dont elles ont besoin.
3.6	Favoriser la concertation et la coordination des activités destinées aux familles (éviter les conflits d'horaire)	Harmoniser les activités offertes sur le territoire pour éviter le dédoublement et les conflits d'horaires
3.7	Maintenir et développer des environnements favorables aux activités familiales de loisirs	En relation avec l'analyse des besoins des familles réalisées, que soient ciblés 1) des éléments à maintenir et 2) des éléments à développer
3.8	Réaliser une évaluation des impacts des actions en se basant sur l'analyse des besoins	Réaliser un bilan annuel en fonction des indicateurs prévus.

4. Comité Mobilité durable

Objectif: Que toute personne résidante ou de passage en HCN puisse se déplacer dans une perspective de mobilité durable

	Action	Objectif
4.1	Créer un comité de suivi Mobilité durable	Recenser et faire le suivi des projets et initiatives répondant aux objectifs Soutien et liaison entre les porteurs de projet et les ressources Rapporter les suivis et bilans au Regroupement des partenaires
4.2	Concerter et mobiliser le milieu sur l'enjeu de la mobilité durable	• Que les acteurs clés en mobilité soient identifiés • Que les enjeux de mobilité durable (transport collectif et adapté, transport bénévole et accompagnement, mobilité active) soient définis et identifiés
4.3	Rendre disponible les expertises et soutenir la planification de stratégies adaptées en mobilité durable en intégrant l'évaluation de la progression à la démarche	Que les experts en mobilité, les acteurs et les citoyens soient mobilisés et informés pour évaluer et planifier des réponses aux besoins identifiés.
4.4	Soutenir les initiatives visant à améliorer l'offre en transport sur le territoire Recenser et promouvoir l'offre existante	Que les initiatives déjà présentes sur le territoire soient consolidées et intégrées avec les ajustements nécessaires dans une stratégie large de mobilité durable
4.5	Réaliser une démarche de planification stratégique et la mettre en œuvre	Qu'un plan réaliste et réalisable soit élaboré et mis en œuvre en intégrant une démarche évaluative permettant d'intégrer les apprentissages et ajustements à apporter.
4.6	Réaliser une évaluation des impacts des actions	Que les démarches du comité soient documentées et évaluées afin de les ajuster aux besoins et aux capacités du milieu à la réalisation des actions.

Axes transversaux

Objectif: Que l'inclusion de l'intergénérationnel, des populations vulnérabilisées et des nouveaux arrivants soit intégrée à toutes les autres actions prioritaires dans le plan d'action.

T1	Axe 1 Favoriser et soutenir l'intergénérationnel en intégrant les aînés, la mémoire, l'histoire, la transmission dans les actions	Que la dimension intergénérationnelle, l'inclusion des aîné.e.s et de leur apport dans les initiatives du territoire devienne un incontournable.
T1.1	Amener les projets proposés à intégrer l'intergénérationnel là où c'est possible	Que l'ensemble des acteurs du territoire soit sensibilisé et outillé pour inclure la dimension intergénérationnelle dans ses activités chaque fois que c'est possible.
T2	Axe 2 Prioritaire : Développer la concertation et les collaborations	Que les acteurs du milieu, institutionnel, communautaire, municipal et privé soient en mesure de connaître, de référer et de travailler en concertation à répondre aux besoins de la population du territoire.
T2.1	Déterminer les acteurs manquant au regroupement des partenaires et favoriser leur participation	Que les acteurs manquants au Regroupement soient identifiés, contactés et invités à participer et inclus dans les suivis (communications, mobilisation, etc.).
T2.2	Outiller les partenaires à la collaboration par des activités de formation	Que l'ensemble des partenaires du Regroupement et des ressources dans le milieu soient outillés afin de développer le pouvoir d'agir des personnes, des organisations et de la collectivité territoriale.
T2.3	Favoriser et soutenir les partenariats et la collaboration entre organismes/municipalités	Que des partenariats entre les acteurs du territoire (entre organismes, entre municipalités, entre organismes et municipalités, en incluant des acteurs institutionnels lorsque pertinent) soient formés afin de répondre aux besoins de la population de façon durable.
T2.4	Développer une culture évaluative et apprenante	Que l'ensemble des acteurs du territoire soient en mesure d'utiliser des dispositifs d'évaluation visant à documenter leurs apprentissages et les impacts de leurs activités auprès de la population.
T2.5	Établir une stratégie de communications: diffusion des services et activités des partenaires, positionnement du Regroupement	Que des dispositifs efficaces pour assurer la communication fluide entre les partenaires et à l'externe soient développés, en même temps que la capacité des partenaires à les utiliser.

Axes transversaux

Objectif: Que l'inclusion de l'intergénérationnel, des populations vulnérabilisées et des nouveaux arrivants soit intégrée à toutes les autres actions priorisées dans le plan d'action.

T3	Axe 3 Favoriser l'inclusion sociale et l'accès universel	Que l'inclusion des populations vulnérabilisées soit une priorité dans la réalisation des actions à tous les paliers.
T3.1	Implanter l'ADS+ sur le territoire – analyse différenciée selon les sexes (mais pas seulement – plus large, impacts sur les discriminations)	Que les acteurs institutionnels soient outillés pour intégrer une analyse différenciée selon les sexes incluant les dimensions intersectionnelles dans l'accompagnement et le financement des projets du milieu (promoteurs privés, publics ou communautaires).
T3.2	Participer à des projets visant à mieux documenter les inégalités présentes sur le territoire	Que les besoins et caractéristiques du milieu soient suffisamment documentés et les résultats des recherches diffusées dans le milieu pour développer des initiatives en adéquation et dont les impacts pourront être évalués.
T3.3	Développer la collaboration avec les ressources en aménagement du territoire et en architecture	Que la coordination entre les services de développement du territoire et les services d'aménagement permette de travailler les enjeux du développement social de manière efficiente.
T3.4	Sensibiliser les institutions, entreprises et promoteurs à l'importance d'intégrer l'accès universel à leurs structures	Que l'inclusion du principe d'accessibilité universelle dans la conception et la rénovation des infrastructures et services sur le territoire facilite l'inclusion de l'ensemble de la population aux soins, aux biens et services, à la mobilité, à la culture, aux loisirs et aux infrastructures.
T3.5	Inclure des membres d'organismes luttant contre les inégalités et l'exclusion dans la prise de décisions stratégiques. (MRC)	Que l'expertise et le pouvoir d'agir des organismes communautaires soient mobilisés dans les stratégies de développement des communautés et de développement social.
T4	Axe 4 Mobiliser les milieux pour favoriser l'attractivité, la rétention et l'intégration des nouveaux arrivants	Que les collectivités du territoire développent leurs capacités d'accueil et d'inclusion des nouveaux arrivants.
T4.1	Réaliser les démarches nécessaires à une planification stratégique en attractivité, rétention et intégration des nouveaux arrivants	Que les collectivités du territoire soient outillées et soutenues de manière compétente dans le développement de leurs capacités d'accueil.

Quelques réalisations

Trousses d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques élaborées et fournies aux bibliothèques de La Haute-Côte-Nord (Programme ÉLÉM, 2019)

Jardins communautaires/tables potagères/serre communautaire et frigos/congélateur communautaires dans toutes les municipalités (SEVA, MRC, municipalités, CDNC, Maison de la famille de LR, CAB, etc.) (financement du volet récupération alimentaire au PSSA en février 2023, projet appuyé par la MRC)

Programme de travailleurs de rue (CDNC) et de proximité aînés (CAB Le Nordest) et jeunesse (Maison de la famille de Longue-Rive)

Rapport sur le logement (MRC HCN) et le transport (MRC HCN) (janvier 2023)

Amorce de l'élaboration d'un plan d'action pour le PAC (immigration) (2023)

Travail en cours sur un projet pour mieux rejoindre les populations vulnérables (Comité Environnements bienveillants)

Étude sur la mesure du revenu viable (MRC) (en cours)

Mesure du PPNE (CISSS, MRC, avec partenaires du milieu, CDNC, CAB, APIC, Ressource Parenfant, Centre des femmes de Forestville)

Révision du PA et adoption par la concertation (septembre et novembre 2022)

Constitution et ajustement d'un comité de coordination pour assurer la viabilité de la concertation (mai 2022 à janvier 2023)



À venir

- Une évaluation participative de la gouvernance du Regroupement sera réalisée au cours de l'année 2023 afin de consolider les acquis et d'ajuster son fonctionnement pour répondre de manière plus efficiente aux besoins du milieu.
 - L'objectif secondaire sera de favoriser le développement d'outils évaluatifs utilisables pour les partenaires du milieu.
 - L'axe transversal 4, sur l'accueil des nouveaux arrivants, sera pris en charge par le PAC.
 - La constitution d'un Fonds de soutien au développement social pourrait se faire à la MRC, possiblement en allant attacher d'autres sources de financement selon les priorités plus spécifiques.
- 